

Lecteur de *Du Pape*, des *Lettres sur l'Inquisition*, de l'*Essai sur le principe générateur des constitutions politiques*, il base sa méthode d'apologétique sur l'enseignement du grand théoricien de la monarchie et du droit divin. Elle trouve des stimulants dans les effets des révolutions récentes et dans la médiocrité des gouvernements terrestres. La démolition de la vieille Europe sous l'action des principes révolutionnaires et napoléoniens, l'effondrement des dernières structures de chrétienté ont ramené l'humanité à l'âge barbare. « Wenn der Papst das Schwert nicht mehr zieht gegen die Fürsten, so das Zeichen, dass das christliche Europa verschwunden ; dass die Erhaltung des Christentums nicht mehr faktische Grundbedingung des Staatsbestandes und Staatenvereins ist, dass wir wieder in die Lage der ersten Christenheit versetzt sind. »<sup>1)</sup> Il n'a pas d'illusions sur les dangers de l'absolutisme ... « ich bleibe bei der Meinung, dass sie (die Fürsten) die ersten und die schuldvollsten und strafbarsten Rebellen sind gegen Gott und seinen Gesalbten, und äusserst bedeutsam ist es, dass der Papst sie mit den heidnischen Kaisern zur Zeit der Christenverfolgungen vergleicht ... Von den Fürsten ist wenig Gutes zu hoffen, aber von den Völkern noch weniger. »<sup>2)</sup> Il rappelle les paroles que Maistre jette aux peuples : « Les abus valent mieux que les révolutions » et aux rois : « les abus amènent les révolutions. » Si la révolution n'est pas permanente, et si les rois n'osent gouverner « à la turque » l'humanité en est redevable à ce qui reste de l'influence de l'Eglise : « sans cela, tous les trônes baigneraient dans le sang. »

Comment s'étonner dès lors qu'aux yeux de Laurent le catholicisme soit non seulement une règle de vie intérieure mais un idéal de gouvernement humain. La liberté, ce mot qui a tenu sous son charme les plus grands esprits de sa génération, comme il sonne creux désormais à ses oreilles. Posant en principe l'autorité souveraine du pape, il en fait le justicier des rois qui seront, comme disait Bossuet, « pasteurs à l'égard des peuples, brebis à l'égard de Pierre ». Laurent rêve d'une communauté dont l'unité serait essentiellement d'ordre religieux, d'une théocratie universelle. Son ultramontanisme a un caractère politique aussi bien que théologique. Cette monarchie pontificale sera supérieure aux Etats en raison de sa fin surnaturelle ; avec elle le pouvoir civil a toujours le devoir de s'entendre. Maistre déjà a été conduit à parler d'un pouvoir indirect du pape destiné à « retenir les souverainetés dans leurs bornes légitimes ». Laurent dépasse le réalisme maistrien. Il n'y a qu'une seule société, l'Eglise, la Cité de Dieu réalisée sur terre ; la société terrestre qui vit dans l'erreur ne peut être sauvée qu'en devenant elle-même partie intégrante de celle-là. La mission indirecte de l'Etat est de défendre la religion. Les princes chrétiens doivent cette protection à un autre

<sup>1)</sup> A. Joseph, 27 décembre 1833. Arch. de Simpelveld.

<sup>2)</sup> A. Orsbach, 5 décembre 1833, *ibid.*